LES CONTRIBUTIONS ECONOMIQUES DE L'ELEVAGE PASTORAL AUX RESSOURCES DES COMMUNES, DES ETATS ET DE LA SOUS REGION ÁFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

Dr Bio Goura Soulé, Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES), Bénin, soule goura@yahoo.fr

Résumé

L'élevage pastoral constitue une des composantes majeures des économies de nombreux États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au-delà du mode de vie, à très forte spécificité qu'il imprime, l'élevage pastoral s'impose comme un important facteur de structuration et d'aménagement du territoire. De même, il est considéré comme un phénomène de dynamisation des rapports sociaux, à travers la sociabilité qu'induisent certaines activités qui se rattachent à lui. Cependant ce sont les implications économiques; tant pour les acteurs, que pour les territoires à différentes échelles (local, commune, Etat et région) qui apparaissent déterminantes dans l'analyse de ses impacts.

L'élevage pastoral contribue à hauteur d'au moins 7% du PIB de l'économie des deux régions Ouest et Centre de l'Afrique. Il représente 35% du PIB du secteur agricole du Burkina-Faso, 28% au Mali, 30 % au Niger et 32% au Tchad. Il est aussi source d'importantes recettes d'exportation. Selon le projet Agri-Busines Trade Promotion (ATP) (2013), le Mali et le Burkina-Faso exportent par an, respectivement 380.000 et 350.000 têtes de bovins. Les pasteurs représentent des millions d'actifs dans les deux régions. Cependant, c'est au niveau local que l'élevage pastoral s'impose comme un instrument de densification et diversification des activités économiques, soutenues parfois par une spécialisation entre les hommes et les femmes. Les mouvements de transhumance et l'implantation de nombreux établissements de pasteurs ont permis l'essaimage de nombreux marchés à bétail dont certains bénéficient d'une autogestion ; fruit d'un partenariat entre les acteurs directs et les autorités locales. Le fonctionnement de ces marchés procure des revenus parfois substantiels aux collectivités locales, sous formes de redevance résultant de la minimisation des frais d'intermédiation. Cette activité économique est amplifiée par les ventes des produits laitiers, notamment du lait frais et surtout du fromage traditionnel, activités détenues par les femmes dans le cadre d'une division du travail au sein de la communauté peulh. Sur cette activité se sont greffés de petits métiers en milieu rural: rabatteurs et transporteurs, notamment taxis moto qui sillonnent les campements pour collecter les produits pour les grossistes. Au Nord du Bénin, les travaux récents montrent que les femmes peulh gagnent en moyenne 125.000 à 150.000 francs par mois pendant les six mois que dure généralement la transhumance. Les bénéfices des grossistes sont trois fois plus importants pour celles qui opèrent sur les marchés terminaux de Cotonou, par exemple.

L'élevage pastoral est cependant confronté à de nombreuses contraintes qui font perdre de vue ses contributions remarquables à l'économie. Les populations n'ont pas souvent une même lecture ou appréciation des impacts de cette activité. Dans les pays et les zones d'accueil des pasteurs la transhumance est à la limite traitée comme un phénomène néfaste pour l'économie locale : surcharge d'exploitation des ressources naturelles, destruction des cultures et insécurité ambiante. Dans de nombreuses régions, la recrudescence des coupeurs de route est souvent attribuée aux pasteurs. Cette situation entretient une sorte d'animosité qui n'est pas favorable à l'élevage pastoral. Enfin avec les conflits que connaissent certains États, les épidémies ont fragilisé l'élevage pastoral dont le taux de croissance se trouve fortement ralenti au cours des dernières décennies. Dans tous les cas de figure, l'élevage pastoral demeure une activité économique essentielle qu'il importe de sécuriser dans la triple perspective, (i) de modernisation des systèmes d'exploitation qu'il incarne, (ii) de relance significative de l'économie rurale et (iii) de renforcement de la résilience des populations aux chocs conjoncturels, notamment les sécheresses.

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

L'élevage pastoral constitue une des composantes majeures des économies de nombreux États de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Au-delà du mode de vie, à très forte spécificité qu'il imprime, l'élevage pastoral s'impose comme un important facteur de structuration et d'aménagement du territoire. De même, il est considéré comme un phénomène de dynamisation des rapports sociaux, à travers la sociabilité qu'induisent certaines activités qui se rattachent à lui. Cependant, ce sont les implications économiques, tant pour les acteurs que pour les territoires à différentes échelles (locale, communes, États et régions) qui apparaissent déterminantes dans l'analyse de ses impacts.

En Afrique de l'Ouest et du Centre, deux régions qui abritent actuellement environ 440 millions de personnes, l'élevage pastoral bénéficie d'un certain nombre de conditions propices à son développement : plus de 350 millions d'hectares de pâturage (215 millions en Afrique de l'Ouest et 135 millions en Afrique Centrale) et la diversité des conditions écologiques qui favorise les mouvements saisonniers de nombreux troupeaux. En effet la transhumance transfrontalière des animaux est une des caractéristiques essentielles des systèmes d'élevage pastoral, une des stratégies d'adaptation à la variation du climat des zones de prédilection de cette activité.

En Afrique de l'Ouest, l'élevage pastoral constitue la seconde activité économique du secteur primaire après les productions végétales. Il occupe également le second poste des échanges régionaux des produits du crû, après les hydrocarbures et devant les céréales. Il contribue ainsi à la dynamisation de l'économie locale, à la construction du marché régional et du processus d'intégration économique.

L'élevage pastoral : un des leviers de l'économie régionale

Les franges sahélo-sahariennes et soudaniennes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre constituent des régions d'élevage par excellence. Le cheptel des deux régions est estimé à quelques 82,5 millions de têtes de bovins (60,5 pour l'Afrique de l'Ouest et 22 pour l'Afrique Centrale) et environ 197 millions de petits ruminants : ovins et caprins dont 160 millions pour l'Afrique de l'Ouest l. Ce potentiel représente environ 35 % du cheptel de l'ensemble de L'Afrique. Il s'agit d'un élevage extensif dont le taux de reproduction est encore faible, du fait de la prévalence de nombreuses difficultés.

Des retombées économiques majeures

En dépit des sérieuses difficultés auxquelles l'élevage pastoral se trouve confronté en Afrique de l'Ouest et du Centre, il demeure un important levier du développement économique et social de nombreux États et localités.

Sur le plan macro-économique, l'élevage pastoral représente plus de 5% du Produit Intérieur Brut des États des deux régions. Ce taux peut atteindre, voire dépasser 10 à 15% dans certains pays comme le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, le Tchad et la République Centrafricaine (24 %) qui constituent les pays à vocation pastorale, bien que le Nigeria soit détenteur de plus de la moitié du cheptel régional. La part des produits d'élevage pastoral représente environ 25% du Produit Intérieur Brut agricole régional en Afrique de l'Ouest. Cette contribution est bien supérieure dans les pays sahéliens : 35% du PIB du secteur agricole du Burkina-Faso, 28% au Mali, 30 % au Niger et 32% au Tchad².

L'élevage pastoral mobilise également de nombreux actifs qui interviennent à tous les maillons de la chaine de valeur ajoutée : éleveurs, commerçants, transporteurs, convoyeurs, logeurs, intermédiaires, bouchers, etc. Il constitue de ce fait une importante source d'emplois, tant en milieu rural que urbain.

L'efficacité de l'élevage pastoral dans la mise en valeur agricole des zones réputées marginales n'est plus à démontrer. Il a permis de valoriser de vastes étendues sahariennes et sahéliennes où l'agriculture souffre énormément des conditions climatiques extrêmes : faiblesse et rareté des précipitations, températures caniculaires, etc.

Une importance source de revenus pour les acteurs et les territoires

٠

¹ CSAO,

Et FAO, 2010

² Politique Agricole Commune de la CEEAC, 2013

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

L'élevage pastoral s'est imposé, notamment en Afrique de l'Ouest, comme un puissant facteur d'intégration régionale. Il permet en effet des échanges multiformes entre les régions, les territoires et les acteurs.

Ainsi au sein de chacune des deux régions, les transactions d'animaux sur pieds permettent de valoriser les complémentarités agro-écologiques entre les zones sahéliennes et forestières. Les ventes d'animaux sur pieds, notamment du gros bétail et des petits ruminants se chiffrent à plusieurs milliers de têtes par an. Selon les récents travaux du Projet ATP de l'USAID³, le Mali et le Burkina-Faso exportent par an, respectivement 380.000 et 350.000 têtes de bovins, principalement vers le Sénégal, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Cependant, c'est le Nigeria qui constitue le plus important marché régional, avec près d'un million de têtes de bovins importés principalement de deux fournisseurs d'Afrique de l'Ouest : le Niger et le Burkina Faso, et deux autres de l'Afrique Centrale ; le Tchad et la République Centrafricaine. Les exportations d'animaux sur pieds de ces deux pays, qui approvisionnent aussi les autres États de la CEMAC, voire de la CEEAC, permettent de faire la jonction entre les deux régions et d'en faire le plus vaste marché de l'Afrique. Tous circuits confondus, plus de 1,7 millions têtes d'animaux sur pieds sont commercialisés chaque année dans les deux régions. À ce trafic s'ajoutent les circuits septentrionaux qui drainent des camelins du Tchad, du Niger et du Mali en direction des pays du Maghreb, notamment de l'Algérie et de la Lybie.

Les transactions commerciales d'animaux sur pieds représentent le troisième poste des exportations du Mali, environ 25 à 30% des recettes totales d'exportation du Niger selon les années et les sources. Au Burkina Faso, elles représentent environ 10% et avaient atteint le seuil de 40% pour le Tchad avant l'avènement de l'économie pétrolière. Selon les travaux du Projet ATP, les transactions de bétail, sur les seuls marchés périodiques du Burkina-Faso et du Mali ont porté en 2012, sur une valeur de 451 millions de dollars US, contre 181,6 millions qu'affichent les statistiques officielles⁴. Ces ventes constituent une véritable bouffée d'oxygène pour les États, les collectivités locales et les différents acteurs de la chaîne de valeur: commerçants toutes catégories confondues, intermédiaires, transporteurs, bouviers et bouchers.

En effet le marché à bétail fonctionne de plus en plus comme l'un des mieux structurés des produits du crû du règne animal et végétal de la région. Acteurs directs, notamment éleveurs et collectivités locales s'accordent pour promouvoir des marchés dits autogérés. Il s'agit des marchés périodiques, dotés d'un minimum d'infrastructures et où les intermédiaires sont réduits à leur plus simple expression. Cette démarche permet aux éleveurs de maximiser leur revenu et aux collectivités locales non seulement de tenir de meilleures statistiques sur les transactions, mais surtout de collecter de substantielles taxes qui alimentent leur budget. Plusieurs marchés fonctionnent actuellement au Bénin sur ce modèle.

Un facteur de densification des activités économiques au niveau local

Outre le marché du bétail, l'élevage pastoral contribue à l'animation et à la densification de l'économie locale à partir de la commercialisation des sous produits animaux. Parmi ces sous produits, figurent le lait et les produits laitiers, notamment le fromage dit peulh. Le lait et les sous-produits sont produits par les communautés pastorales, d'abord pour l'autoconsommation et ensuite pour la commercialisation en direction des centres urbains.

Selon les données de la FAO, la production de lait de toute l'Afrique de l'Ouest et du Centre est estimée à environnement 2 millions de tonnes⁵. Cette production ne représente qu'environ 6,5 % de la demande cumulée des deux régions ; situation qui oblige la région à débourser d'importantes devises pour ses approvisionnement sur le marché international. La production locale du lait et des sous produits laitiers donne lieu à deux sortes de transactions au niveau local.

_

³ JOSSERAND P. Henri, 2013 : Estimation des volumes et de la valeur du commerce régional des denrées de base, étude réalisée pour le programme ATP ; Accra, 44 pages

⁴ JOSSERAND P. Henri, 2013 : op, cite

⁵ http://www.lesafriques.com/produits-de-base/lait-perspectives-incertaines-en-afrique-de-l-ouest-et-du-

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

Des échanges de lait contre des céréales locales (mil et sorgho). Bien que les volumes des transactions soient non seulement méconnus, mais aussi en forte diminution, ces dernières permettent néanmoins de créer une sociabilité entres les communautés de pasteurs et d'agriculteurs. Elles permettent aussi de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des deux parties, notamment aux agriculteurs, d'accéder à des protéines animales à peu de frais.

Le lait et le fromage font l'objet d'une activité commerciale, qui au-delà des retombées économiques et financières qu'elle procure, permet aussi de perpétuer des traditions de gestion de la vie communautaire au sein des différents groupes socioculturels peulh. Dans la quasi-totalité des communautés peulh, ce sont les femmes qui sont propriétaires du lait du ménage. La commercialisation de ce produit leur incombe. Cette tradition permet à cette communauté de gérer au mieux les problèmes d'accès aux ressources pour les femmes, considérées comme un groupe marginalisé. Les revenus tirés de la commercialisation permettent à la femme de satisfaire ses besoins propres et ceux du ménage.

Sur cette activité de commercialisation du lait se sont greffés de petits métiers en milieu rural : rabatteurs et transporteurs, notamment taxi-motos qui sillonnent les campements pour collecter les produits pour les grossistes. Au Nord du Bénin, les travaux récents montrent que les femmes peulh gagnent en moyenne 125.000 à 150.000 francs⁶ par mois pendant les six mois que dure généralement la transhumance. Les bénéfices des grossistes sont trois fois plus importants, notamment pour celles qui opèrent sur les marchés terminaux de Cotonou, par exemple.

L'élevage pastoral : une activité confrontée à de multiples difficultés

L'élevage pastoral est cependant confronté à de nombreuses contraintes qui font perdre de vue ses contributions remarquables à l'économie locale ou nationale. Les populations n'ont pas souvent une même lecture ou appréciation des impacts de cette activité. Dans les pays et zones d'accueil des pasteurs, la transhumance est à la limite traitée comme un phénomène néfaste pour l'économie locale : surcharge d'exploitation des ressources naturelles, destruction des cultures, et insécurité ambiante. La compétition sur l'accès aux ressources naturelles (eau et pâturage/terres pour les cultures) explique en grande partie ces conflits qui font souvent des victimes de part et d'autre.

Dans de nombreuses régions, la recrudescence du phénomène des coupeurs de route a un double enjeu pour les éleveurs. D'une part soupçonnés d'être impliqués dans cette forme de banditisme, ils doivent constamment prouver leur innocence. D'autre part, pour sécuriser les convois d'animaux, ils doivent s'assurer des services de gardes (chasseurs traditionnels) qu'ils rémunèrent. Cette situation entretient une sorte d'animosité qui n'est pas favorable à l'élevage pastoral.

Enfin les conflits civils ou militaires que connaissent certains États et les épidémies ont fragilisé l'élevage pastoral dont le taux de croissance se trouve fortement ralenti au cours des dernières décennies. Il en résulte une faible offre domestique (tous produits confondus) face à une demande dopée par la croissance démographique, l'urbanisation et les changements d'habitudes alimentaires des populations. La demande régionale constitue un des leviers essentiels de l'élevage pastoral en Afrique de l'Ouest et du Centre. En effet, selon les statistiques de la (FAO, 2010), la consommation de produits laitiers de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est dix fois inférieure à la norme internationale recommandée par la FAO et l'OMS: 9,5 kg/personne contre 90 kg/personne.

Cependant, les véritables contraintes au développement de l'élevage sont principalement liées à l'environnement réglementaire des ensembles économiques régionaux : CEMAC, UEMOA, CEEAC et CEDEAO. La faible intégration des marchés, résultats des difficultés à opérer des réformes structurelles, se traduit par la persistance de nombreuses entraves au commerce régional en général et de celui des produits animaux en particulier. En effet, les marchés régionaux présentent encore de nombreuses imperfections :

_

⁶ BABA Amina, 2010 : enjeux et défis de la filière lait au Nord du Bénin, master en sciences économiques, université d'Abomey Calavi, Bénin 145pages + annexes

COLLOQUE REGIONAL DE N'DJAMENA, 27-29 MAI 2013

La persistance de multiples fragmentations commerciales et surtout monétaires⁷

La faible protection du marché régional des produits animaux favorise des importations massives ; approvisionnements qui viennent concurrencer les produits animaux locaux. Le lait et la viande bovine importés sont taxés entre 5 et 10%, taux qui apparait faible pour stimuler la production locale. Cette faible protection ne favorise pas les investissements productifs dans le secteur et les échanges régionaux.

Des taxes illicites sont perçues le long des corridors d'échanges. Selon le projet ATP, certains États perçoivent encore la Taxe sur Valeur Ajoutée sur les transactions de bétail.

Il persiste également de nombreuses tracasseries sur la libre circulation des animaux en lien avec les difficultés d'application des règlementations sanitaires dans les deux régions.

Les règlements sur la transhumance transfrontalière ne sont pas appliqués : couloirs de passage insuffisamment balisés, insuffisance des infrastructures d'accueil (notamment les points d'eau). Le fonctionnement des comités locaux de conciliation est loin d'être optimal, lorsqu'ils franchissent le cap de la mise en place par des comités.

Implications pour les politiques

L'élevage pastoral demeure une activité économique importante qu'il importe de sécuriser dans une triple perspective :

• De la modernisation des systèmes d'exploitation qu'il incarne.

En effet si le système de transhumance qui le caractérise véhicule des valeurs intrinsèques qu'il faut préserver, il faut reconnaitre qu'il sera de plus en plus difficile de fonder le développement de l'élevage sur ce seul modèle. La pression démographique et l'urbanisation accroissent la compétition sur l'usage des ressources naturelles, laissant très peu de marge de manœuvre aux activités, aussi bien agricoles que d'élevage, fondées sur l'extension des superficies et des pâturages. Cet enjeu requiert la mise en œuvre de politiques régionales idoines de gestion des ressources naturelles partagées, l'adoption tout au moins d'une charte régionale sur le foncier et enfin de la mise en place de mécanismes de gestion des conflits entre les éleveurs et les autres acteurs du monde rural, les agriculteurs notamment.

De la relance significative de l'économie rurale.

La dynamisation de l'économie locale, dont l'élevage pastoral constitue un des leviers, requiert : (i) l'amélioration de la production, à travers la facilitation des l'accès aux produits vétérinaires et à l'aliment pour bétail et (ii) la fluidification des échanges locaux et régionaux (meilleure protection aux frontières, levée des obstacles techniques aux transactions, etc.).

• Renforcement de la résilience des populations et du cheptel aux chocs conjoncturels, notamment les sècheresses.

Les calamités naturelles soumettent les pasteurs et leurs troupeaux à de rudes épreuves. La reconstitution du cheptel et la gestion de la vulnérabilité des ménages des pasteurs requièrent des interventions qui allient mesures d'urgence et investissements productifs de long terme. Il s'agit pour les politiques de mettre en œuvre des mesures durables de protection sociale (santé, éducation, accès à l'alimentation), en même temps que des investissements permettant la reconstitution des actifs sont déployés.

⁷ La CEEAC compte cinq zones monétaires : FCFA, Franc Congolais, Franc Burundais, Kwanza de l'Angola et le Dobra de la République de Sao Tomé et Principe. La région Afrique de l'Ouest compte neuf monnaies : le FCFA pour les huit pays de l'UEMOA, la Naira pour le Nigeria, le CEDI pour le Ghana, la Leone pour la Sierra Leone, le Franc Guinéen pour la Guinée, le Dalasi pour la Gambie, l'Ouguiya pour la Mauritanie, l'Escudo pour le Cap Vert et le Dollar Libérien pour le Libéria.

Conclusion

L'élevage pastoral se trouve à la croisée des chemins en Afrique de l'Ouest. L'énorme potentiel et atouts dont il dispose (conditions naturelles favorables, un marché régional de plus en plus solvable et exigeant de quelques 440 millions de consommateurs), lui offre une opportunité singulière de développement. Cependant le système fondé sur la transhumance doit de plus en plus faire face à de multiples contraintes : très forte compétition sur les ressources naturelles, insécurité liée aux crises militaro-politiques et économiques que connaissent de nombreux pays de la région. Le climat délétère est renforcé par les imperfections des marchés régionaux, en mal de réformes favorisant l'approfondissement du processus d'intégration régionale et la fluidification des échanges.

Bibliographie sommaire

CILSS/RCPA, 2010 : L'élevage au Sahel et En Afrique de l'Ouest, note réalisée pour la 26^{ème} réunion annuelle du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires, Accra – Ghana, 14-16 décembre – 16 pages

CSAO/OCDE/CEDEAO, 2008 : Elevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest, 182 pages

lisd, Sue Cavana et SOS Sahel international, 2009 : sécuriser le pastoralisme en Afrique de l'Ouest ; protéger et promouvoir la mobilité du bétail, notes, 10 pages

IRAM/ISSALA/LARES, 2013 : L'économie de l'élevage pastoral en Afrique Centrale- Fiche n°7 ; Politique Agricole Commune de la CEEAC

JOSSERAND P. Henri, 2013 : Estimation des volumes et de la valeur du commerce régional des denrées de base en Afrique de l'Ouest, étude réalisée pour le programme ATP, 44 pages

FALL, Amadou, 2010 : Lait ; perspectives incertaines en Afrique de l'Ouest et du Centre, in les Afriques , revue économique

Balami, D.H, M. Banzhaf, P.N. Giraud, G.Idé, B.G. Soule, 2009, Etude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail /accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales, SNV-IRAM-LARES, 119 pages.